



TÉLÉVISION

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devrait recevoir mi-janvier bien plus de candidatures que les 13 chaînes à pourvoir. Les chaînes existantes, grandes et petites, se positionnent, aux côtés de nouveaux entrants. Le CSA ne peut pas attribuer plus de 3 chaînes à un même groupe.

Pléthore de candidats pour la télévision sur téléphone mobile

Le 8 novembre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a lancé un appel à candidatures pour 13 chaînes de télévision sur téléphone mobile. Les dossiers devront être déposés d'ici le 15 janvier, mais un premier tour d'horizon permet déjà de constater qu'il y aura beaucoup plus d'appelés que d'élus.

La plupart des grands groupes audiovisuels comptent proposer une ou plusieurs chaînes. Ainsi, M6 sera candidat avec M6, W9 et Paris Première. Canal+ postulera

avec « des chaînes existantes ». Seul TF1 refuse de répondre, voulant garder ses projets secrets.

Les nouveaux entrants de la TNT se positionnent aussi. Bolloré postulera avec Direct8, et NRJ avec NRJ 12. NextRadioTV proposera « au moins deux chaînes » dont une reprise de BFM TV, une chaîne sportive basée sur RMC, une chaîne financière « en partenariat avec un groupe économique »... AB sera candidat avec « une ou plusieurs chaînes », par exemple NT1 Remix,

version de NT1 déjà diffusée sur Orange. Lagardère compte déposer 6 à 10 dossiers (probablement 7) avec la reprise de chaînes existantes (par exemple Europe 2 TV, Gulli, MCM Top...) et des chaînes développées spécifiquement pour le mobile sur les thématiques fortes du groupe : jeunes, femmes, loisirs...

Les chaînes du câble et du satellite ne sont pas en reste. Equidia dit étudier une candidature. Euro-News proposera de diffuser son signal existant. MTV étudie une can-

didature soit en solo, soit en partenariat avec un opérateur mobile, soit l'apport de programmes à un candidat. Trace TV « envisage » une candidature avec un format dérivé adapté au mobile, et « très vraisemblablement en collaboration avec un ou plusieurs partenaires ».

Nouveaux entrants spécifiques

« Last but not least », l'appel à candidature verra aussi apparaître de nouveaux entrants spécifiques au mobile. Ainsi, Mobibase et ACE

Entertainment, deux start-up qui éditent déjà des bouquets de chaînes pour téléphone mobile, songent à postuler. Mobibase sera candidat – sans doute avec un partenaire – avec une chaîne baptisée OneTV pour les 15-35 ans et composée de programmes courts : humour, dessins animés... Enfin, Orange, même s'il refuse de s'exprimer officiellement, étudie aussi des candidatures. Il vient de lancer une chaîne d'information sportive, baptisée Orange Sports TV, qui ferait un candidat idéal. Toutefois, toutes ces ambitions se heurteront à deux obstacles réglementaires. D'abord, le CSA ne peut attribuer plus de 3 chaînes à un même groupe. Ensuite, les candidats ayant plus de 20 % de capitaux extra-européens n'ont a priori pas le droit de postuler.

A ces 13 chaînes privées s'ajouteront 3 chaînes publiques préemptées par l'Etat : sans doute France 2, Arte et une autre chaîne de France Télévisions.

J. H.